



CÉRÉMONIE DU SACRE A NOTRE-DAME DE PARIS (Tableau de David.)



PIE VII (1)

CHAPITRE III

LA PERSÉCUTION

IX. RETOUR DE PIE VII A ROME — INCIDENTS DU VOYAGE — CADEAUX ÉCHANGÉS — MARIAGE DE JÉROME BONAPARTE — AUSTERLITZ — INJUSTE OCCUPATION D'ANCONE — PROTESTATION DU PAPE — ROLE DU CARDINAL FESCH — LETTRES DE NAPOLEON

On a souvent répété que Napoléon avait conçu la pensée de garder le Pape en

France. D'autres assurent qu'un grand officier de l'empire, dont Pie VII n'a jamais voulu révéler le nom, vint un jour lui proposer, ou d'habiter Avignon, ou de se fixer à Paris.

Dans cette dernière hypothèse, le palais archiépiscopal, qui s'élevait alors au chevet de Notre-Dame, fût devenu le palais papal.

(1) Ce portrait de Pie VII assis dans un fauteuil fut exécuté, en 1804, par le célèbre peintre David. Le Pape occupait alors un appartement considérable

aménagé pour lui aux Tuileries. On sait que Napoléon songeait déjà à lui bâtir un palais sur la rive gauche de la Seine, qui fut plus tard la Cour des Comptes, remplacée aujourd'hui par la gare dite d'Orléans.

en attendant que l'hôtel bâti par Napoléon sur la rive gauche de la Seine et en face des Tuileries lui fût donné comme résidence définitive. C'est, comme on sait, l'hôtel de la Cour des comptes, incendié par la Commune en 1871, et dont l'emplacement, doit bientôt servir de gare centrale à la Compagnie d'Orléans.

Quoi qu'il en soit de ces propositions, Pie VII, qui les avait prévues, répondit à l'officier chargé de les lui faire :

On a répondu qu'on pourrait Nous retenir en France; eh bien! qu'on Nous enlève la liberté: tout est prévu. Avant de partir de Rome, Nous avons signé une abdication régulière, valable, si Nous sommes jeté en prison, l'acte est hors de la portée du pouvoir des Français; le cardinal Pignatelli en est dépositaire à Palerme, et quand on aura signifié les projets qu'on médite, il ne vous restera plus entre les mains qu'un moine misérable, qui s'appellera Barnabé Chiaramonti.

Peu de temps avant les fêtes de Pâques de 1805, tandis que l'empereur mûrissait son dessein de se faire couronner roi d'Italie, Pie VII prit enfin le chemin de Rome. On lui donna à entendre, dit Consalvi, qu'on souhaitait vivement qu'il passât, lui aussi, par Milan, où devait se célébrer la cérémonie du nouveau sacre; mais, afin de ne point autoriser par un acte semblable l'incorporation des trois Légations dans le nouveau royaume d'Italie, le Saint-Père fit la sourde oreille et laissa au cardinal Caprara le soin de couronner l'empereur.

Chose étrange! ce fut pendant que Pie VII était l'hôte de la France que s'opéra cette métamorphose de la république italienne en royaume d'Italie, dont le nouveau souverain allait se faire couronner à Milan.

L'empereur partit le premier de Paris et le Pape fut invité à le suivre, de manière à s'arrêter aux mêmes relais et d'y attendre les chevaux qui avaient précédemment servi. Pendant tout le parcours, les populations, avides de saluer le Pape et d'être bénies par lui, se pressaient autour de sa voiture: A Chalon-sur-Saône, il y eut une scène que le Saint-Père raconta lui-même à l'auteur de sa vie, Artaud de Montor.

La voici telle que nous la trouvons au second volume de la *Vie de Pie VII*, page 46.

A Chalon-sur-Saône, Nous allions sortir d'une maison que Nous avions habitée pendant plusieurs jours. Nous partions pour Lyon: il Nous fut impossible de traverser la foule; plus de 2 000 femmes enfants, vieillards, garçons, Nous séparaient de la voiture, qu'on n'avait jamais pu faire, avancer. Deux dragons (le Pape appelait ainsi nos gendarmes à cheval, parce que les seuls corps de cavalerie qu'il eut à son service étaient de l'arme des dragons), deux des dragons chargés de Nous escorter Nous conduisirent à pied jusqu'à Notre voiture, en Nous faisant marcher entre leurs chevaux bien serrés. Les dragons paraissaient se féliciter de leur manœuvre et fiers d'avoir plus d'invention que le peuple. Arrivé à la voiture, à moitié étouffé, Nous allions Nous y élancer avec le plus d'adresse et de dextérité possible, car c'était une bataille où il fallait employer la malice, lorsqu'une jeune fille, qui à elle eut plus d'esprit que Nous et les deux dragons, se glissa sous les jambes des chevaux, saisit Notre pied pour le baiser, et ne voulut pas le rendre, parce qu'elle avait à le passer à sa mère qui arrivait par le même chemin. Prêt à perdre l'équilibre, Nous appuyâmes Nos deux mains sur un des dragons, celui dont la figure n'était pas la plus sainte, en le priant de Nous soutenir. Nous lui disions: « Signor dragone, ayez pitié de nous. » Voilà que le bon soldat (fions-nous donc à la mine), au lieu de prendre part à Notre peine, s'empara à son tour de Nos mains pour les baiser à plusieurs reprises. Ainsi entre la jeune fille (la ragazza) et votre soldat, Nous fûmes comme suspendu pendant plus d'un demi-quart de minute, nous redemandant, et attendri jusqu'aux larmes, Ah! que Nous avons été content de votre peuple!

A Lyon, le cardinal Fesch reçut le Pape avec de grandes démonstrations; le peuple de la ville ne savait, de son côté, que faire pour témoigner sa joie.

Le Pape monta à Fourvières, il y célébra la Sainte Messe et ouvrit ainsi une ère nouvelle pour le célèbre pèlerinage; puis, quand il descendit de la montagne, il étendit sur la cité de Marie ses mains bénissantes, tandis que toutes les cloches des paroisses et que les canons des forts répondaient à sa voix. Quand Pie VII fut arrivé à l'Antiquaille, prison de saint Pothin, l'enthousiasme des Lyonnais ne connut plus de bornes. Cent mille spectateurs étaient là, acclamant le Pontife, et le vieillard, ému jusqu'aux larmes, ne se lassait pas de dire: « Oh! quel peuple!

Oh! que c'est beau! Oh! que c'est beau! »

De Lyon, le pèlerin apostolique traversa le Dauphiné et la Savoie. Il était à Saint-Jean-de-Maurienne le 22 avril 1805, comme en fait foi la lettre suivante, dont nous plaçons le fac-simile sous les yeux du lecteur et dont l'autographe nous a été donné par M. l'abbé Créteineau-Joly (1).

Sign. Cardinale Stim.

*Benche' siamo certi, di' Ella e' raggiunghita esattamente
del nostro viaggio, pur vogliamo darle anche direttamente
le nostre nuove.*

*Noi abbiamo fatto fin qui un viaggio felice, e la nostra
salute nulla ne ha risentito. Dobbiamo vivamente ringra-
ziarne il Signore.*

*Non possiamo lodarci abbastanza del Popolo Francese,
che ci ha dato non equivoche testimonianze di rispetto, e di
attaccamento. Eo non ostante, quis'ha Ella immaginare
quanto desideriamo il momento di rientrare al nostro li-
sterno di vita, pervertito dalla necessità del viaggio.*

*Speriamo di essere in Roma circa la metà del venturo,
ma non possiamo ancora esser sicuri del giorno preciso
per le ragioni, che Le sono già state comunicate.*

*Intanto l'appicuriamo del nostro affetto particolare,
in cui le diamo la Paterna quattrina benedizione.*

*Datum S. Joannis de Maurienne m. Aprilis 1805
Pontificatus nostri anno Sexto*

Pie VII.

LETTRE DE PIE VII A CONSALVI

Notre santé n'a point souffert. Nous devons en remercier vivement Notre-Seigneur.

Nous ne pouvons assez Nous louer du peuple français, qui Nous a prodigué des témoignages non équivoques de respect et d'attachement. Nonobstant cela, vous devez bien vous imaginer

(1) Réduite de quelques centimètres, la lettre mesure exactement 21 x 17. Elle fut, comme on le voit, écrite par un secrétaire; la signature seule est du saint Pontife Pie VII.

En voici la traduction :

LE PAPE PIE VII, REVENANT DE PARIS A ROME
AU CARDINAL CONSALVI

NOTRE CARDINAL TRÈS AIMÉ,

Quoique Nous soyons certain que vous êtes exactement informé des détails sur Notre voyage, Nous voulons cependant vous donner aussi directement de Nos nouvelles.

Nous avons fait jusqu'ici un heureux voyage, et

avec quelle ardeur Nous désirons reprendre Notre façon de vivre ordinaire, nécessairement changée par le voyage.

Nous espérons être à Rome vers le milieu du mois prochain, mais Nous ne pouvons point encore préciser le jour, pour les raisons qui vous ont déjà été communiquées.

En attendant, Nous vous assurons de l'affection particulière avec laquelle Nous vous donnons Notre paternelle bénédiction apostolique.

Donné à Saint-Jean de Maurienne, 22 avril 1805, sixième année de Notre pontificat.

Quatre jours plus tard, Pie VII était à Turin, et, le 8 mai suivant, il écrivait de Florence une nouvelle lettre à son fidèle ministre. Dans cette ville, il eut la visite de la reine d'Étrurie et reçut la solennelle rétractation de M^{gr} Scipion Ricci, ancien évêque de Pistoie, dont les agissements avaient causé tant de scandales au pseudo-concile de cette



LE CARDINAL FESCH

ville, en 1786. (1) Enfin, passant par Pérouse, le saint Pontife rentra dans Rome le 6 mai 1805, après une absence de 185 jours. La première visite du Pape fut pour Saint-Pierre, où le voyageur pria longtemps : le soir, il y eut dans tous les quartiers de la ville, même les plus pauvres, illumination générale et spontanée.

Cette manifestation avait d'autant plus de

(1) Voir plus haut dans la biographie de Pie VI, p. 10 et suivantes.

mérite dans la classe ouvrière, que celle-ci avait davantage souffert de la récente inondation du Tibre, qui avait, pendant l'absence du Pape, recouvert plus de la moitié de la ville, causant partout d'immenses désastres. Le cardinal Consalvi nous raconte (*Mémoires*, p. 640 et suiv.) quelles furent alors ses angoisses et quelles difficultés il éprouva à soulager tant de misère, étant donné surtout l'état de pénurie où les guerres et les contributions forcées avaient réduit le trésor pontifical.

Malgré cette grande pénurie, le Pape avait emporté à Paris des présents de très grande valeur, destinés à l'empereur et à la famille impériale. C'était, outre un camée magnifique représentant la *Contenance de Scipion*, divers objets précieux, rares et de grand prix. Canova avait eu la direction et le choix de ces présents. En retour, l'empereur Napoléon fit aussi son cadeau au Pontife qui venait de le couronner : c'était une tiare de grand prix, mais, ajoutée avec malice le cardinal Consalvi : « le plus précieux joyau était une perle très riche arrachée des tiaras pontificales sous Pie VI pour payer les contributions exigées par le traité de Tolentino. Le reste se réduisit à quelques tapisseries des Gobelins fort vieilles et des plus médiocres, à deux candélabres et à un service très ordinaire, le tout en porcelaine de Sèvres. Le fameux autel, les deux riches voitures et d'autres dons de même splendeur furent annoncés et décrits dans les journaux, mais ils ne nous parvinrent jamais. »

Ces détails avaient une bien petite importance auprès de l'affaire qui allait venir en discussion et que le cardinal Fesch, revenu à Rome un peu après le Pape, avait à traiter dans un intérêt de famille. Il s'agissait du cas de Jérôme Bonaparte, frère de l'empereur. Le futur roi de Westphalie avait contracté en Amérique un mariage régulier avec une demoiselle Patterson, bien qu'il n'eût demandé le consentement ni de sa mère ni de son frère Napoléon.

Celui-ci, avec la vivacité qu'il mettait en toutes choses, voulait, par l'influence de son

oncle, amener le Pape à déclarer la nullité de ce mariage.

Pie VII s'opposa énergiquement à cette prétention, démontrant dans ses lettres empreintes d'une grande douceur que le défaut de consentement des parents n'était point un empêchement dirimant du mariage, que, cependant, si le Concile de Trente n'avait pas été publié à Baltimore, ville où le mariage avait été contracté, la discipline ancienne, d'après le Concile lui-même, y était encore en vigueur. Cette preuve ne put être fournie. Alors le premier consul, sentant sa cause mauvaise, insistait plus fort que jamais pour obtenir une solution.

Bonaparte, dit Consalvi (p. 618), relevait toujours avec une extrême vivacité que l'épouse de son frère était protestante, et il vitupérait vertement le Pontife de vouloir maintenir une hérétique dans une famille dont tous les membres étaient destinés à occuper des trônes. A cette objection, le Pape répondait que l'Église désapprouvait certainement les mariages contractés entre des personnes de cultes différents, qu'elle les regardait comme illicites, mais qu'elle ne les arguait point d'invalidité et de nullité. Après ces lettres, aurions-nous jamais pu croire que le mariage, une fois déclaré nul par l'autorité ecclésiastique de Paris — je ne sais à coup sûr en vertu de quel droit et de quels pouvoirs, — on aurait fait épouser par ce même prince Jérôme Bonaparte une protestante, la fille du roi de Wurtemberg, et qu'on l'aurait placé sur le trône de Westphalie? (1).

Quand ce second mariage fut conclu, au mépris des conseils du Pape et des lois de l'Église, l'empereur eut le courage d'en donner communication à Pie VII dans une lettre officielle. Avec une prudence et une sagesse admirable, le Pape lui répondit en

(1) *Mémoires*, p. 617.

Ce mariage de Jérôme Bonaparte avec M^{lle} Patterson avait été célébré devant M^{gr} Carroll, évêque de Baltimore. Un fils était né déjà de cette union, quand Napoléon, brisant de son autorité le lien conjugal, renvoya la jeune mère en Amérique avec son enfant. (Cf. D'HAUSSONVILLE, t. II, ch. II.)

abordant franchement la question du premier mariage :

Nous espérons encore qu'après l'examen fait par Nous des raisons qui Nous ont été déduites relativement à la nullité du premier mariage contracté par le prince, il peut s'être présenté de nouveaux et justes motifs qui ne Nous ont point été exposés et qui Nous sont inconnus, à la suite desquels sera venue la célébration dont Votre Majesté Nous fait part. Cette espérance Nous soutient, dans l'amertume et dans l'inquiétude dont Nous ne pouvons Nous défendre, en Nous rappelant ce que, sur une pareille question, et après la plus mûre délibération, Nous avons autrefois écrit à Votre Majesté.

L'empereur ne fit point paraître tout le mécontentement qu'il éprouvait de cette affaire, mais il fut aisé d'en remarquer le contre-coup dans les événements qui se déroulaient à Milan par rapport aux diocèses de la Haute-Italie.

Un autre sujet de conflit ne tarda pas à naître d'un événement qui, en d'autres temps, se fût arrangé à l'amiable. Un meurtre avait été commis sur deux marchands romains, à la place Navone, par quelques individus qui

avaient trouvé bon d'arborer des cocardes françaises, bien qu'ils fussent aussi habitants de Rome. Le cardinal Fesch crut devoir se mêler de l'affaire et s'adressa au cardinal Consalvi. Depuis longtemps, des malentendus avaient amené entre ces deux personnages un notable refroidissement. Les *Mémoires* qualifient même d'animosité regrettable, de la part de l'ambassadeur français, ses dispositions contre le secrétaire d'État à Rome.

Ces dispositions n'étaient pas de nature à adoucir les difficultés bien autrement graves qui allaient se produire à la suite de la victoire de Napoléon à Austerlitz (2 décembre 1805) et la paix de Presbourg, si désastreuse pour l'Autriche. Bien que le Pape eût toujours gardé la neutralité dans tous ces conflits d'intérêts entre les puissances belligé-



JÉRÔME BONAPARTE